



PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse-Terre, le 17 juin 2020

REPRISE D'ACTIVITÉ DES SERVICES DE LA DEAL GUADELOUPE **Modalités d'accueil du public et gestion des visiteurs**

À compter du lundi 22 juin 2020, les services de la direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL Guadeloupe) accueilleront le public selon de nouvelles modalités, sur les sites de Saint-Phy à Basse-Terre et de Dothémare à Les Abymes.

Par mesure de sécurité sanitaire, la réception des visiteurs se fera exclusivement au guichet « à l'entrée ». Le port du masque est obligatoire pour chaque visiteur. Les agents de la DEAL recevant du public sont également équipés d'un masque de protection.

Le respect de la distanciation physique

Sur les sites de Saint-Phy et à Dothémare, des poteaux guide-file et un marquage au sol matérialisent la circulation des personnes et limitent les croisements au maximum. Du gel hydroalcoolique est à disposition des visiteurs au niveau des guichets d'accueil.

Une procédure simple de gestion des flux « visiteurs »

Les horaires d'ouverture sont affichés à l'entrée de chaque site et les responsables de l'accueil font le lien entre le visiteur et le service demandé. Les usagers sont invités à contacter par téléphone le service concerné avant de se déplacer.

Les services localisés sur le site de Saint-Phy - Standard : 0590 99 46 46

- Prospectives, Aménagement du Territoire / Droits des Sols et Fiscalité (PACT): (accueil physique et téléphonique) pour les questions ADS et Fiscalité a lieu suivant ce qui suit :
les Lundi, Mercredi et Jeudi de 8h30 à 12h sur les sites de Saint Phy
- et Dothémare. ;
- Ressources Naturelles (RN) : uniquement sur rendez-vous si l'utilisateur souhaite plus d'explications lors de dépôts de dossier (ex. Loi sur l'Eau,...) ;
- Mission Développement Durable et Evaluation Environnementale (MDDEE) : uniquement sur rendez-vous ;
- Risques Naturels, Déchets (RED) :
privilégier la prise de RDV par courriel à l'adresse : ppm971@developpement-durable.gouv.fr
 - ▶ Dothémare : lundi matin (9h/12h) et jeudi matin (9h/12h)
 - ▶ St-Phy : Mercredi matin (9h/12h) et jeudi après-midi (14h-16h)
- Transports, Mobilités & Education et Sécurité Routières (TMES) - Transporteurs /GCTT : accueil du public sur rendez-vous de 8 h 30 -à 12 h, les mardis, mercredis et vendredis.

Les services localisés sur le site de Dothémare - Standard : 0590 98 20 55

- Habitat, Bâtiment Durable (HBD) - ASERP : la prise de rendez-vous est à privilégier en amont des visites ;
- Police de l'Urbanisme – Affichage publicitaire (PACT) : réception du public de 9h à 12h, du lundi au vendredi ;
- Éducation et Sécurité routières (TMES) :
 - examens du permis de conduire (particuliers ou professionnels), du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 ;
 - autorisations d'enseigner, agréments, CSSR, labellisation transporteurs : tous les jours de 9h à 12h ;
 - sécurité routière : réception du public sur rendez-vous et entretien téléphonique. Les téléconférences et visioconférences sont privilégiées.

Risques Naturels, Déchets (RED) :

* Dothémare : lundi matin (9 h/12h) et Jeudi matin (9 h/12h).

Le service de l'État, favorise l'interaction également entre les Services et les Usagers à travers le portail multimédia DEAL internet : <http://www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr>
et facebook : <https://www.facebook.com/DEAL.Guadeloupe.Gouv.fr/>

Direction DEAL- Contacts Presse : Nady Vial-Cabrera : 0690 86 83 01 / Annie Gédéon : 0590 99 43 19.